Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2021 : Polynésie, juin 2021

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2021 « Polynésie », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Aménager pour répondre aux inégalités entre territoires : le câble Natitua

Question 1

Le câble sous-marin Natitua a plusieurs objectifs. Il apporte le haut débit (Internet rapide) dans des îles des Tuamotu et des Marquises. Il réduit la fracture numérique avec l'île de Tahiti et permet le développement de ces îles. Le document 2 le résume par son titre : « Natitua : l'égalité numérique ». Enfin, il offre aux habitants éloignés les mêmes services qu'à Tahiti, Moorea et aux Îles-sous-le-Vent, avec « les mêmes » offres commerciales.

Question 2

Les territoires qui bénéficient du câble sont les archipels des Tuamotu et des Marquises, éloignés de Tahiti. Le document 1 cite dix îles que le câble dessert directement : Hao, Makemo, Fakarava, Arutua, Kaukura, Rangiroa, Manihi, Takaroa, Hiva Oa et Nuku Hiva. Il ajoute dix autres îles raccordées par faisceaux hertziens au premier semestre 2019. Le document 2 les montre. Sur la carte, la légende signale les îles reliées par le câble comme « desservies par le câble sous-marin ». Les autres sont « desservies par le réseau de faisceaux hertziens » (par exemple Ahe, Tikehau, Apataki, Takapoto, Faaite, Amanu, Ua Pou, Ua Huka, Tahuata, Fatu Hiva).

Tahiti est le point de départ du réseau. Le câble Honotua la relie à l'international, vers Hawaï.

Question 3

L'acteur de l'aménagement évoqué dans les deux documents est l'Office des postes et télécommunications (OPT), l'opérateur public polynésien, financeur du projet (le document 2 porte sa signature : « groupe OPT »). Le document 1 mentionne aussi le gouvernement local, qui a fixé les délais. Le correcteur accepte OPT, ou le gouvernement de la Polynésie française si la réponse est justifiée.

Question 4

D'autres acteurs peuvent intervenir. Le document 1 cite le gouvernement local et la Présidence de la Polynésie française. Avec les connaissances, on ajoute l'État français, qui peut cofinancer des infrastructures dans les outre-mer. Il y a aussi les communes des îles concernées, qui accueillent les équipements, et l'Union européenne (aides au développement des territoires

d'outre-mer). Il y a encore les entreprises privées (fabricants et poseurs du câble, opérateurs, fournisseurs d'accès). Enfin, les habitants et les associations utilisent le service et peuvent faire entendre leurs besoins.

Question 5

Les domaines qui profitent du câble sont l'éducation (60 établissements scolaires), la santé (l'hôpital de Taiohae, à Nuku Hiva), le tourisme (plus de 40 000 touristes), et plus largement l'économie et la vie quotidienne des 22 000 habitants desservis (communication, commerce, services en ligne).

Question 6

Réponse rédigée attendue. Les territoires français sont inégaux. Certains sont bien équipés, attractifs et bien reliés (grandes villes, Tahiti). D'autres sont isolés, mal desservis ou peu dotés en services (îles éloignées, espaces ruraux, montagnes). L'aménagement du territoire consiste à équiper ces espaces en infrastructures (réseaux de transport, fibre, câbles, énergie, services publics). Ainsi, chacun a accès aux mêmes droits et aux mêmes chances.

L'exemple de Natitua le montre : en apportant le haut débit aux Tuamotu et aux Marquises, le projet réduit la fracture numérique. Les élèves ont accès à des ressources éducatives et l'hôpital peut échanger des données médicales à distance. Les entreprises et les commerçants peuvent vendre en ligne, et les touristes peuvent se connecter. De plus, les habitants sont moins tentés de partir vers Tahiti pour trouver des services. L'aménagement rend donc les territoires plus attractifs et favorise leur développement économique. Il renforce aussi l'égalité des chances entre habitants, à toutes les échelles (locale, régionale, nationale). Cependant, il reste coûteux et demande des actions pour la formation et l'usage du numérique.

Exercice 2 – Indépendances et frise chronologique

1 – Développement construit : comment une colonie devient indépendante (exemple de l'Algérie)

Ce que le correcteur attend : un exemple traité en classe (l'Algérie est le plus fréquent ; l'Inde est aussi possible). Il faut les causes, les acteurs, les étapes, les dates et la conclusion sur l'indépendance et ses conséquences. Texte modèle :

Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples contestent les empires coloniaux européens et de nombreuses colonies deviennent indépendantes. Comment l'Algérie, colonie française depuis 1830, accède-t-elle à l'indépendance ?

Les causes et la guerre

L'Algérie est une colonie de peuplement. Un million d'Européens (les pieds-noirs) vivent à côté de la grande majorité de la population musulmane, qui n'a pas les mêmes droits. Après 1945, les revendications nationalistes grandissent, alors que la répression de Sétif en mai 1945 a laissé des blessures profondes. Le 1er novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN) déclenche des attentats : c'est le début de la guerre d'Algérie.

Cette guerre est longue et violente. L'armée française, avec les appelés du contingent, mène une guerre de répression, tandis que le FLN utilise la guérilla et le terrorisme. Les militaires

pratiquent la torture et le conflit divise l'opinion française. La crise du 13 mai 1958 à Alger ramène le général de Gaulle au pouvoir.

Ensuite, de Gaulle fait évoluer sa position. Il propose l'autodétermination en 1959, et les Français approuvent le référendum de janvier 1961.

Les accords d'Évian et l'indépendance

Après des négociations, le gouvernement français et le gouvernement provisoire de la République algérienne signent les accords d'Évian le 18 mars 1962, avec un cessez-le-feu le 19 mars. Les Français les approuvent par référendum en avril 1962, puis les Algériens choisissent l'indépendance en juillet 1962 par un vote massif. L'Algérie proclame son indépendance le 5 juillet 1962. Malgré les attentats de l'OAS, qui s'oppose à l'indépendance, la guerre a fait de nombreuses victimes.

Les conséquences

Les conséquences sont lourdes : exode de près d'un million de pieds-noirs vers la métropole, drame des harkis, et naissance d'un nouvel État qui doit se construire. Dans le monde, l'Algérie illustre le mouvement de la décolonisation. Celle-ci se fait soit par la négociation (comme l'Inde en 1947 avec Gandhi), soit par la guerre. Elle rejoint ensuite les pays du tiers-monde, réunis depuis la conférence de Bandung (1955).

2 – Frise chronologique (annexe)

Situer les événements, de gauche à droite sur la frise : 2 – l'arrivée au pouvoir d'Hitler (30 janvier 1933) ; 4 – la création de l'ONU (1945) ; 3 – le traité de Rome (25 mars 1957). Viennent ensuite 5 – l'élection du président au suffrage universel direct (décembre 1965, après la réforme adoptée par référendum en 1962) et 1 – la chute du mur de Berlin (9 novembre 1989). On reporte les numéros dans les cases sous les repères, dans cet ordre : 2, 4, 3, 5, 1.

L'événement qui entraîne la fin de la guerre froide : la chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989. Justification : le mur symbolisait la division de l'Europe et du monde en deux blocs. Son ouverture traduit l'effondrement des régimes communistes en Europe de l'Est. Elle ouvre la voie à la réunification allemande (3 octobre 1990) puis à la disparition de l'URSS (décembre 1991). Celle-ci met fin à l'affrontement entre les deux superpuissances.

Hachurer la guerre froide : de 1947 (début : doctrine Truman et division du monde en deux blocs) à 1989-1991 (fin : chute du mur en 1989 ou disparition de l'URSS en 1991). Le correcteur accepte les deux dates si on les justifie. Il faut hachurer la partie de la frise comprise entre ces repères et écrire les deux dates.

Exercice 3 – Respecter autrui : les violences faites aux femmes

Question 1

Leila subit des violences verbales et psychologiques : des insultes (« bête », « folle dingue »), des humiliations, des paroles qui la rabaissent et la dévalorisent (« je ne sais rien faire »). Elle perd confiance en elle, ce qui la conduit à se taire et à baisser les yeux. Elle subit aussi des violences physiques : « puis viennent les coups », son visage est « meurtri ». On peut ajouter l'emprise : elle se croit responsable et trouve des excuses à son conjoint.

Question 2

Le document 2 cite d'autres agressions : le féminicide (meurtre d'une femme parce qu'elle est une femme), le harcèlement sexuel au travail, le harcèlement de rue, le mariage forcé, le viol, les violences gynécologiques, les mutilations et l'agression sexuelle. Le document 1 évoque déjà les violences conjugales.

Question 3

L'association réclame des moyens pour échapper aux violences : un budget, des hébergements d'urgence, l'éducation et une loi contre le sexisme. Voici les raisons possibles. Les femmes victimes ont besoin d'un lieu où se réfugier et de moyens financiers pour partir. L'éducation permet de lutter contre les préjugés dès le plus jeune âge. Enfin, une loi permet de sanctionner les auteurs et de protéger les victimes. L'affiche donne aussi les numéros d'aide (le 3919 et celui du CFCV).

Question 4

Le sexisme est une discrimination fondée sur le sexe, qui considère les femmes comme inférieures. Il « nuit gravement à la société » car il détruit les victimes (souffrances physiques et psychologiques, parfois la mort). Il crée des inégalités (au travail, dans l'espace public, dans la famille). La dignité, l'égalité et la liberté, qui sont des valeurs de la République, en souffrent. Enfin, il prive la société de la contribution de la moitié de la population. Le slogan, calqué sur les avertissements des paquets de cigarettes, veut montrer que le sexisme est un danger pour tous.

Un message pour un ami

Question 5

Réponse argumentée attendue, sans nom ni signature. Modèle : « Tu as dépassé les limites. Insulter et frapper une personne est une violence, que tu sois en colère ou non, et rien ne la justifie. La loi l'interdit. Les violences au sein du couple sont un délit, avec des peines plus lourdes que dans les autres cas. Ta copine a le droit d'avoir ton respect, comme toi, car nous sommes tous égaux en dignité et en droits. Si tu es en colère, il vaut mieux parler, t'éloigner et te calmer, plutôt que de crier ou de lever la main. Si tu continues, tu risques de la perdre et d'avoir des problèmes judiciaires. Tu risques aussi de devenir quelqu'un que tu n'aimerais pas être.

Je suis ton ami et je suis là pour t'aider. Tu peux en parler à un adulte de confiance, à l'infirmière du collège ou appeler un numéro d'aide. Tu dois t'excuser auprès d'elle et ne plus recommencer. »

Les arguments valorisés

On valorise les arguments de type moral (respect, égalité, dignité), juridique (la loi punit les violences et les insultes) et affectif (la relation, les conséquences, l'aide possible).

Conseils pour le jour J

- Dans un document cartographique, lisez la légende. Elle distingue ici les îles

desservies par câble de celles desservies par faisceaux hertziens.

- Pour « relevez », citez le texte ou nommez les éléments du document sans les expliquer ; pour « expliquez », développez avec vos connaissances.
- Dans le développement construit, choisissez l'exemple vu en classe. Suivez un plan simple : causes, étapes, indépendance, conséquences, avec des dates précises.
- Pour la frise, repérez d'abord les dates sûres. Puis placez les cases de gauche à droite et recopiez les dates de début et de fin de la période à hachurer.
- En EMC, argumentez en reliant les valeurs (dignité, égalité, respect) à la loi, et n'oubliez pas de ne rien signer.